

procès que ce fameux Partisan de la Liberté nationale a intenté contre le Comte de Halifax ; mais ce procès a été renvoyé jusqu'aux séances juridiques de la St. Michel.

*Amérique.*

Quant à l'*Amérique Septentrionale* où les affaires demeurent en crise, par des démêlés, & des oppositions continuelles aux intentions de la Cour, on en apprend, que l'Assemblée de la *Nouvelle-York* a été indiquée au 7. Juillet, (elle aura donc eu lieu en ce jour) parce que cette Colonie a pris la résolution de ne pas se soumettre aux Loix de taxe établies par le Parlement, après vingt Bills passés, dont un tend à accorder 1800 livres sterlings pour subvenir aux fraix de fournitures nécessaires aux Troupes du Roi réparties dans cette Colonie. L'Assemblée de la *Virginie*, suivant tous les avis qu'on en reçoit, a été dissoute pour avoir pris des résolutions qui portent en substance « Que le droit  
 de taxer les habitans de cette Colonie appar-  
 tient & a toujours appartenu uniquement à  
 la Chambre de ses Représentans : Que les  
 habitans ont le droit incontestable de pré-  
 senter des Requêtes au Souverain pour lui  
 exposer leurs griefs : Que toutes personnes  
 accusées de trahison ou autres offenses, doi-  
 vent être jugées dans la Colonie où le crime  
 aura été commis : Que de faire passer des  
 personnes au-delà des mers à cet effet, est  
 absolument contraire aux Droits & Privile-  
 ges des Sujets Britanniques &c. » Ensuite  
 l'Assemblée dressa une Requête au Roi sur le  
 contenu en ces résolutions ; sur quoi elle fut  
 dissoute par le Gouverneur. Cependant les Mem-  
 bres formerent une Association, & prirent des  
 résolutions pour empêcher l'entrée de plu-  
 sieurs